

RÉSEAU



ÉLECTIONS RÉGIONALES 2023

IMPORTANT : REMETTRE À TOUS LES MEMBRES ET AFFICHER

Veillez prendre note qu'il y aura élections aux postes de **PRÉSIDENT.E, VICE-PRÉSIDENT.E, TRÉSORIER.ÈRE, ARCHIVISTE, et SYNDICS (mandats 1, 2 et 3 ans)** dans toutes les régions.

Les **misés en candidature** à ces postes devront être faites **entre le 26 octobre et le 8 novembre 2023 inclusivement**. Toute personne membre qui désire obtenir un bulletin de mise en candidature peut l'obtenir sur le site Internet de la section locale (www.scfp957.org), à l'annexe B des statuts, ou encore en faire la demande au Comité d'élections provinciales.

Les bulletins de mise en candidature doivent être **retournés au plus tard le 8 novembre à 23h59**, par **courrier électronique** avec **avis de confirmation et de réception** et la mention de la région concernée, à l'adresse de courriel suivante : elections@scfp957.org.

Une personne candidate peut faire publier un tract publicitaire (annexe B 2.) qui doit être transmis au personnel du Syndicat au plus tard la vingt-et-unième (21^e) journée suivant le début du processus électoral régional (**15 novembre**). Toutefois, le tract devrait idéalement accompagner le bulletin de mise en candidature.

Le Comité déclenche les élections régionales s'il y a plus d'une personne candidate à un ou plusieurs postes. Dans ce cas, **le dépouillement du scrutin sera le 20 décembre 2023 à 12h00**.

Le COMITÉ D'ÉLECTIONS PROVINCIALES 2023 :

Luc Pelletier, président (elections@scfp957.org)

Michel Ethier, secrétaire (elections@scfp957.org)

David Boulianne, 3^e membre (elections@scfp957.org)